



LA GAZETTE



DE L'ACADEMIE FRANCAISE DE JUDO

C'est avec un grand plaisir et beaucoup d'honneur que j'ai accepté d'écrire ces quelques lignes éditoriales pour la Gazette de l'Académie de la Fédération Française de Judo.

En créant sa propre Académie la Fédération Française de Judo entre dans le champ culturel de toute discipline souhaitant protéger et faire évoluer son patrimoine. Cela nécessite des acteurs, que sont les académiciens, référents de haut rang, qui ont vécu et connu la jeune histoire du judo français ; ils ont donc la lourde tâche d'être les témoins avisés de cette histoire et d'en rapporter les faits. Ce qui aujourd'hui pouvait se transmettre oralement, devra maintenant être collecté selon les moyens modernes de l'archivage et de la protection des données.

Les acteurs s'inscrivent également dans la préservation d'un patrimoine qui se doit d'être la référence d'un savoir à transmettre aux plus jeunes générations, qui se devront elles-mêmes d'être les futurs acteurs de cette Académie ; n'étant plus les témoins directs de cette histoire, ils auront été éduqués à cette culture propre au judo français, qui a si bien su assimiler les éléments culturels orientaux à la conception occidentale de notre vie.

Comme toute Académie, elle est le lieu d'échanges et de discussions pour faire évoluer notre culture en fonction de la modernisation de la société, tout en conservant les valeurs qui ont fait du judo français un moyen d'éducation.

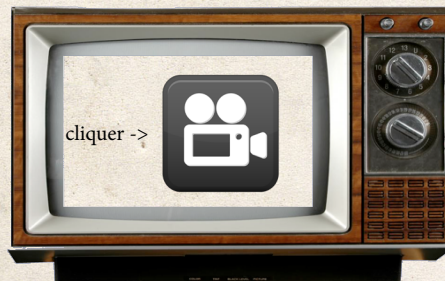
Didier ROUSSEAU
Trésorier Général de la FFJDA

Informations
statutaires

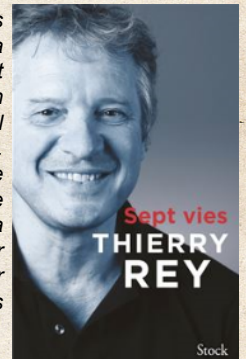
Prochaine session
le
09 octobre 2019

PORTRAIT

Bernard
TCHOULLOUYAN



Du temps de ses exploits sportifs, la presse comparait Thierry Rey à un chat. Et ce chat a bel et bien eu sept vies. Minimum. L'une de celles-ci, épisode traumatique, l'a décidé à raconter les autres, pour rassembler les pièces de son puzzle...



CHERS LECTEURS

Discours d'entrée à l'Académie Française du Judo de Monsieur Yves CADOT

Madame et Messieurs les Académiciens,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire combien je suis impressionné et ému de me trouver parmi vous.

Mes premiers mots dans cette Académie seront pour mon parrain, Didier JANICOT. C'est par l'intermédiaire de Patrick Roux que j'ai rencontré Didier il y a bien longtemps !

J'étais jeune doctorant, et Patrick, dans l'enthousiasme des projets liés à l'École Française de judo, dont Didier était directeur, n'avait pas tardé à m'imposer à nombre de réunions et stages, y compris de hauts-gradés, alors que je n'étais encore au début que 3ème dan. Si je me sentais souvent pour le moins mal à l'aise et peu à ma place (c'est un euphémisme et, pour ceux qui s'en souviennent, je ne parle pas que de la Corse), Didier qui a dû maintes fois, tout comme moi, s'interroger sur ma présence à telle ou telle occasion, ne m'en a jamais manifesté le moindre signe, ne me l'a jamais fait sentir d'une quelconque façon. Au contraire, il s'est toujours montré attentif, ouvert et généreux

à mes maladroites interventions. C'est ce que je retiendrai en premier de Didier, sa capacité à l'accueil et à l'écoute, à la prise en compte de l'autre, des informations nouvelles, avec même me semble-t-il, une curiosité gourmande pour les voix et discours différents, voire dissonants, qui permettent de nourrir sa réflexion, une réflexion qui lui donne du recul sur les troubles, l'agitation (le « ran », de notre randori) de l'actualité. Didier est ainsi pour moi l'image même de la stabilité, au cœur de l'action et distancié pourtant.

Alors, finalement, si je devais résumer toutes ces postures en une seule et, par là-même, exprimer ce que Didier incarne pour moi, ne serait-ce pas tout simplement shizen-tai, cette posture au cœur du judo, de sa pratique comme de sa philosophie ?

Le JUDO. Nous le savons tous, le judo est une pratique, un savoir-faire. Sans la démonstration constante de ses qualités opératives, toute prétention intellectuelle est vaine, vide, creuse. Pourtant, le judo est à la fois méthode et discours de la méthode. Si la proposition est de faire et refaire pour parfaire, d'inlassablement remettre l'ouvrage sur le métier, elle est aussi de s'y adonner avec un regard critique sur ce que nous faisons et, surtout, en se posant la question du sens. « Pourquoi ? »

« Pourquoi ? » Voilà l'inépuisable et inévitable question sans laquelle le judo, même sublimé par les prouesses de ses virtuoses, n'est rien d'autre que la fascinante et vibrante démonstration d'un héritage technique poli par des générations d'aînés. Et, ajouterais-je, la sensation ineffable de la projection, le plaisir de la progression, des repères bientôt établis dans la lutte physique, du sentiment de lire, anticiper, contrôler la situation risquent de masquer l'objectif réel, l'enjeu grave et profond de la discipline.

Or, il s'agit de comprendre. Comprendre, ou, tout du moins, chercher à comprendre comment on en est arrivé là, par quels méandres, quelles continuités ou ruptures, par quels hommes, dynamismes locaux ou globaux... S'interroger sur l'ambition du judo, le savoir essentiel sans pour autant parvenir à l'exprimer, mais ne pas y renoncer pourtant. Distinguer les faits des interprétations, analyser et proposer à la réflexion. S'ouvrir à la controverse et s'en nourrir, peaufiner ses arguments, chercher plus et chercher encore, questionner le contexte, identifier les principes, les éprouver, appeler à leur application.

Se savoir, malgré la quête d'objectivité, individualité subjective, dépositaire d'à peine une fraction de l'ensemble, mais attaché à la transmettre comme un bien précieux, indispensable, dont la pertinence ne manquera pas, en son heure, de se révéler, de trouver sa place dans un ensemble plus vaste, auprès de qui saura la faire résonner.

En somme, il s'agit d'étudier, conserver, analyser, enrichir, approfondir, donner du sens et, enfin, d'enseigner, diffuser et transmettre...

N'est-ce pas là le travail, l'objet, la raison d'être d'une Académie ? « Académie », d'Academos, nom du jardin où Platon enseignait... Est-ce de la lutte, où l'on dit qu'il a excellé, que le père de la dialectique a compris que c'est par la confrontation et l'échange que la réflexion progresse, tout comme l'homme et, finalement, l'humanité ?

Trouver sa liberté, s'appuyer sur les arguments de l'autre, pour que l'évidence du dénouement éclaire chacun, n'est-ce pas là quelque chose qui nous est familier ? Tout comme une étude entre des murs, isolée du monde pour mieux l'interroger selon une approche et des outils propres à la méthode, afin de pouvoir ensuite appliquer et diffuser dans la cité les principes acquis.

Car la philosophie n'est pas abstraction, elle est choix de vie, en appelle à la cohérence entre discours et actes, elle engage. Socrate, maître de Platon, n'a-t-il pas accepté sa condamnation au suicide pour ne pas renier sa pensée ? Un jardin est un espace circonscrit, propice à la culture, à l'étude. Le « dô » de judo désigne, étymologiquement, un domaine. Et l'étude de ce domaine particulier éclaire le général, d'où son acception, par la suite, de « principe ».

On y cultive le savoir, lequel, nous dit Montaigne, hydrate et nourrit. Or, et c'est une des révélations de Kanô à l'origine du randori, savoir n'est rien si l'on n'est pas en situation de l'appliquer. Le judo, à l'instar de la philosophie antique, s'attache à rendre le savoir vivant, efficient, un enjeu qui, loin de servir le seul intérêt de qui s'y applique, a des répercussions sur la société, ne serait-ce que par l'attitude, les dispositions nécessaires à se trouver ainsi en capacité de s'exprimer et de créer des conditions toujours plus favorables au développement de soi et, partant, des autres. Ainsi, pour reprendre le titre d'un article de Kanô de janvier 1917, faire pour soi revient à œuvrer pour le monde.

Aujourd'hui, vous me proposez d'œuvrer à vos côtés, et je mesure ma chance et ma responsabilité de rejoindre cette Académie.

« Académie », le terme est, décidément, approprié, les auspices heureux. Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez en m'invitant à vous rejoindre comme membre permanent de cette assemblée. Je suis bien persuadé que je n'oublierai jamais l'appel d'André, quelques jours à peine après le Kagami biraki où je m'étais vu adoubé haut-gradé, m'annonçant cette nouvelle à laquelle je ne m'attendais absolument pas, qui m'honore et m'oblige.

Je n'oublie pas non plus l'adjectif « française » accolé au nom de notre Académie. Le judo français, c'est une histoire particulière, avec ses héros et ses pionniers dont il convient de conserver la mémoire, les exploits et engagements, mais c'est surtout, me semble-t-il, l'aventure d'une rencontre sur des valeurs, le choc fécond de traditions différentes de compréhension, d'appréhension de la réalité, l'une, japonaise, par le corps, l'autre, européenne, par l'intellect.

Le judo est un cadeau que le Japon a fait au monde mais, quand son pays natal, suite à la défaite de 1945 et, surtout, à la Guerre de 15 ans qui l'a précédée, a dû renoncer à ce que cette méthode avait de plus noble, a dû taire toute prétention autre que sportive pour subsister, et donc renoncer à affirmer ses ambitions humanistes, c'est la France qui en a conservé, sinon le détail, du moins la teneur. Aujourd'hui, c'est la France qui est en mesure de rappeler au Japon la puissance du projet initial. Pour le dire autrement, je suis persuadé que l'excellence technique japonaise, alliée à la vision éducative et ambitieuse, politique même, au sens noble du terme, que la France a du projet judo, constitue la représentation la plus complète de ce que doit être le judo.

Nous pouvons – nous devons – en être fiers, mais, surtout, reste à nous montrer à la hauteur de l'héritage comme de la mission pédagogique qui nous incombe. Et cette Académie, par exemple, m'apparaît pionnière, et comme pouvant faire école. Ni l'acquisition technique, ni l'accès à la portée philosophique ou sociale, ne relèvent de la génétique : tout dépend d'hommes et femmes de bonne volonté, ambitieux, confiants en leurs convictions, dans le legs de ceux qui les ont précédés, comme en les générations futures. Il ne s'agit de renoncer à aucune de ses dimensions : elles s'interpénètrent, se complètent et s'enrichissent l'une l'autre.

Un va-et-vient incessant, un subtil équilibre entre opératif (randori et kata) et spéculatif (kôgi et mondô) est certainement un des secrets de la méthode.

Et, puisque seul importe de cultiver notre jardin, celui qui nous prodigue les fruits à même de nous nourrir à l'abri des vicissitudes extérieures et de leurs illusions, c'est avec sincérité et bonheur que je m'emploierai, en votre compagnie, à soigner et travailler notre verger commun, à faire ma part pour que son aura rayonne par-delà ses contours apparents et que, sans jamais renoncer à son efficacité pratique, tout le monde s'accorde sur l'évidence que, ainsi que l'affirmait déjà la Revue Olympique de janvier 1912, « les prétentions intellectuelles du judo sont justifiées ».

Yves CADOT
10.04.2019

UN AUTRE REGARD

Des geiko au randori, la progression douce (1)

Le randori est l'un des exercices principaux du jūdō. Par le passé, dans les débuts du Kōdōkan, il en a même été l'une des spécificités par rapport aux écoles de jūjutsu, et certainement l'une des sources de son succès. D'abord parce qu'il permet l'accumulation d'expérience et donc la réduction progressive de ses erreurs, ce qui s'avère précieux quand le randori devient compétition ou combat, mais aussi parce qu'il est ludique et source de grands plaisirs (... et de quelques frustrations !).

Si l'on regarde les termes, ran, «troubles, désordre», et tori, (en fait «tori» mais sonorisé en «dori» pour faciliter la prononciation) «saisie», mais aussi parfois «attaque», on peut proposer différentes traductions, selon notre degré d'optimisme : «saisies/attaques désordonnées», «saisies/attaques non déterminées»... Le randori est ainsi défini dans la charte du jūdō :

Le randori organise la rencontre de deux jūdōka dans une confrontation dont la victoire ou la défaite n'est pas l'enjeu. L'expérience répétée du randori permet l'acquisition du relâchement physique et de la disponibilité mentale dans le jeu d'opposition, la mise en application dynamique des techniques acquises, l'approfondissement de la perception dans l'échange avec le partenaire, à la compréhension et la maîtrise des différents principes d'attaque et de défense. Il est pratiqué dans une perspective de progression. [042]

Une définition qui nous éloigne de notre première traduction d'«attaques désordonnées» et nous rapproche de celle que nous proposerons en conclusion, «expression libre». Et ce, parce que faire randori n'est pas naturel, qu'on ne peut pas passer brutalement d'un travail technique, même de qualité, à son application en situation d'opposition. Faire randori s'apprend, et la méthodologie du jūdō nous en offre les moyens par une progression qui est à la fois celle d'une vie de jūdōka, mais aussi, en concentré, celle de tout cours.

Les bases

Prétendre pouvoir projeter un partenaire, à plus forte raison un adversaire, suppose une adaptation physique et mentale à la situation. Cela réclame des qualités posturales, d'équilibre, de coordination, de préhension qu'il serait illusoire d'attendre en interactions sans un minimum de qualités motrices individuelles. Savoir se tenir en shizen-tai, en jigo-tai, connaître le kumi-kata fondamental, savoir se déplacer en suri-ashi (en laissant frotter, glisser, la plante du pied), que ce soit en tsugi-ashi (pas chassés) ou ayumi-ashi (en croisant les pieds), connaître les déplacements de base comme mae ou ushiro sabaki et, bien sûr, savoir chuter ! Tout cela peut être rassemblé dans ce que l'École française de jūdō a appelé habiletés techniques fondamentales (HTF). Elles peuvent être travaillées seul (tandoku-renshu) ou à deux, en interaction (sōtai-renshu), et vont constituer essentiellement des exercices de déplacements et de coordination plus ou moins complexes, réclamant plus ou moins d'adaptation aux actions et aux déplacements du partenaire. C'est là, déjà, que va se situer le travail d'apprentissage technique, où la situation est isolée, plus ou moins simplifiée ou complexifiée, où les déplacements sont décomposés.

Les komi

Viennent ensuite uchi-komi et nage-komi.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette idée de komi qui véhicule l'idée générale d'entrer ou de faire entrer, d'engouffrer, mais aussi d'entrer dans le complexe, de pénétrer les choses dans leurs plus fines subtilités. Uchi-komi (uchi, l'idée de frapper perpendiculairement et donc avec un maximum de force), c'est, par des frappes successives, faire entrer toute la matière dans un moule, dans une forme. C'est donc, par la répétition, à la fois

former son corps à la technique, et aussi, peut-être, adapter la technique à sa forme de corps, jusqu'à ce que les deux soient indissociables, en respectant scrupuleusement toutes les étapes que sont le tsukuri (construction de notre position d'avantage et de la position de désavantage de notre partenaire) et le kake (placement spécifique à la technique). Nage-komi, c'est faire un pas de plus et aller jusqu'à la projection. C'est donc maîtriser, s'approprier peu à peu, chaque fois plus habilement, plus subtilement, tout le cycle, de kumikata à la chute. C'est faire de ce processus quelque chose qui nous soit constitutif.

Les « geiko »

Kakari-geiko et yaku-soku-geiko sont des situations pédagogiques qui mènent vers le randori. Tous deux ont en commun l'idée de geiko, ou plutôt keiko (le «k» est prononcé «g» dans l'expression), qui signifie de façon courante «exercer ce que l'on a appris» et est donc souvent traduit par «entraînement». Or, étymologiquement, keiko signifie : réfléchir aux choses primordiales pour en comprendre la raison et le bon sens par la comparaison et l'expérience (kei- pour comprendre, comparer et réfléchir, réfléchir et éprouver ; ko - ce qui est primordial).

Ainsi, les keiko sont une recherche du principe pur. Il est d'ailleurs important de noter que lorsque Jigorō Kanō parle de pratiquer le jūdō, il emploie soit shugyō soit keiko (encore employé aujourd'hui), ce qu'il n'utilise jamais pour les jūjutsu. Venir faire du jūdō, ce n'est donc pas simplement s'entraîner, c'est, chaque fois, être à la recherche du principe. Kakari, quant à lui, signifie ce qui part d'un point et se diffuse pour recouvrir ce qui l'entoure. On peut dire que, dans le kakari-geiko, on isole un point, un principe, pour en approfondir la maîtrise et l'expérience par l'exercice, et que les vérités et qualités acquises par ce travail dépassent ce seul principe isolé pour éclairer la pratique entière. Mais c'est aussi, plus concrètement, partir d'une situation donnée et, de là, percevoir, étudier, expérimenter tous les développements possibles. Quant à yaku-soku, cela signifie « promesse », « accord préalable », « entente » et même « rendez-vous ». Il s'agit donc d'un exercice au thème exprimé et où chacun va jouer son rôle pour donner vie à l'exercice. Ainsi, on peut dire que les keiko sont une source infinie de création de situations d'entraînement en termes d'exercices à thèmes, où les élèves sont invités à se conformer à une forme, à réfléchir à sa pertinence, à essayer de la retrouver ou de la mettre en pratique. Repérer la situation ou la créer.

Non pas « saisies désordonnées » mais expression libre

Alors, le terme de randori, traduit comme je l'ai proposé par «attaques non déterminées», se comprend bien si on le place en correspondance avec yaku-soku-geiko, dont on pourrait alors proposer pour traduction «système d'attaques prédéfini». Mais si on réfléchit aux geiko comme une recherche du principe primordial et de la forme juste, alors on peut proposer, pour randori, la traduction d'« expression libre ». En effet, libre parce que, pour la première fois dans la progression que nous avons décrite, on n'est plus dans la contrainte du rôle d'uke ou tori, mais aussi parce qu'on est libre de la technique et de sa réalisation, même selon une forme très « personnalisée ». Les bases posturales, les déplacements fondamentaux (HTF), les uchi-komi, nage-komi, les kakari et yaku-soku-geiko constituent ainsi une progression douce, qui permet d'amener les pratiquants au randori sans qu'ils s'en rendent compte, sans même prononcer le mot, en modifiant peu à peu les paramètres des geiko jusqu'à ce que les rôles de uke et tori se fondent et s'échangent librement, tacitement selon les opportunités.

Yves CADOT

(1) Chronique publiée dans l'Esprit du judo n°13, mars-avril 2008,

NOS REGIONS ONT DU TALENT

Fortuné Aubrée (Granville, Manche, 1900-1980)

En 1939, Maurice Cottreau obtient officiellement la première ceinture noire française. Pourtant, un certain Fortuné Aubrée attire mon attention car, bien qu'aucune preuve officielle ne l'atteste, il est possible que ce soit cet homme, normand de surcroît, qui ait véritablement été le premier à obtenir ce grade, en ayant passé sa ceinture noire au Japon vers 1919.

Quelques mois de recherches auprès de sa famille et des personnes qui l'ont bien connu m'ont permis de découvrir une personnalité du judo français au parcours atypique.



Fortuné Aubrée est né en 1900. Très jeune, il fait la connaissance d'un missionnaire, le père Jean-Noël Guérin. Après avoir séjourné au Japon de 1896 à 1909, le père Guérin était rentré en France dans la région de Granville.

Les histoires du missionnaire sur le Japon passionnent le jeune garçon et, dès 1912, Fortuné Aubrée insiste auprès du père Guérin pour l'accompagner lors d'un nouveau voyage de plusieurs années. Il doit alors utiliser toute sa force de persuasion, non seulement pour convaincre ses parents de le laisser partir, mais aussi pour dissuader son jeune frère de l'accompagner.

Fortuné est un garçon tenace, têtu et déterminé, plein de courage, ce qui plaît au père Guérin, homme réputé sévère mais pourvu d'un grand cœur. En effet, lors des tremblements de terre de Yokohama et de Tokyo en 1923, il ne ménage pas ses efforts pour porter secours aux sinistrés. Il décédera en 1930 à Tokyo et sera inhumé dans cette même ville.



A droite, le père Guérin, vers 1912-1913

Fortuné Aubrée, jeune garçon de douze ans, « globe-trotter » avant l'heure, s'engage alors dans une aventure sans pareil. L'appel du large est fort, malgré un voyage long et périlleux : la difficulté des moyens de transports de l'époque, la traversée de pays peu sécurisants, particulièrement la Russie (Sibérie) et la Chine, les troubles politiques, les frontières toujours en effervescence, le voyage en bateau en Mer de Chine pour enfin rejoindre le Japon. Fortuné conte son expédition, de son départ de Granville en 1912 à son arrivée à Yokohama, dans une lettre d'une quinzaine de pages dressée à son petit frère Augustin.

Cette lettre, dont voici un extrait, a récemment été retranscrite par sa petite fille, Véronique Aubrée.

« De France au Japon, mai - juin 1912

Mon cher Augustin,

Je vais te raconter mon voyage. C'est le 16 mai 1912 que je partis pour Paris accompagné de papa et de maman. J'avais peur de ne pouvoir partir pour le Japon car le père Guérin refusait de m'emmener avec lui. J'étais trop petit évidemment, mon départ attristerait tout le monde... : il y avait toujours des raisons, et moi, je voulais voyager ! [...] Nous arrivâmes à Moscou vers quatre heures de l'après-midi le dimanche de Pentecôte. J'étais bien lassé. Nous descendîmes au Métropole Hôtel, un vrai palais où l'on parle français. En partant le lundi du Métropole Hôtel de Moscou, tous les employés se précipitèrent sur nous pour avoir le pourboire car les Russes ne font rien si on ne leur donne quelque menue monnaie. Nous étions arrivés le dimanche et nous repartions le lundi soir par le Transsibérien. Nous devons voyager onze jours durant en chemin de fer sans descendre. [...]

Fortuné raconte ensuite, avec des détails très précis et imagés, son parcours à travers la Russie jusqu'à Vladivostok, son voyage en bateau vers le Japon et son trajet en train jusqu'à Y Yokohama.

L'Express arrivait vers midi à Yokohama. Une auto nous attendait. Nous étions arrivés au but de notre voyage après avoir franchi plus de 3 200 lieues. J'étais lassé mais bien portant et bien content. J'avais un regret : celui que tu ne fusses pas avec nous, mon cher Augustin. Je t'embrasse bien fort mon cher Augustin.

Fortuné Aubrée. »

Jusqu'à peu, nous n'avions pas connaissance d'écrits entre 1912 et 1921. En fait, il a récemment été retrouvé une correspondance entre Fortuné et sa famille au rythme d'une lettre par année. La lecture de ces lettres nous donnerait sans doute des détails intéressants sur la vie dans un Japon à l'aube de la modernisation.

Dans l'une des dernières lettres datant de 1919, il explique qu'il suit des cours de lutte japonaise [lettre tronquée] :

Yokohama le 7 Février 1919.

Mon cher papa Auguste et ma chère maman Elise.

Je n'ai presque pas le temps d'écrire. Lorsque je vous envoie un mot c'est du bureau, car quand j'ai quelques minutes de libre, mais depuis quelque temps je suis très occupé. Le soir je fais de la lutte japonaise et je rentre juste à temps pour souper et aller me coucher. Le matin j'étudie les caractères japonais.



Arrivés à Yokohama, Fortuné et le père Guérin s'installent dans le quartier du Bluff, cité résidentielle où vivent les étrangers, en particulier des américains venus commercer avec l'Extrême-Orient.

Ils logent sur les hauteurs, profitant d'une vue surplombant toute la ville portuaire. Pour y accéder, ils doivent emprunter de grands escaliers d'une centaine de marches : idéal pour la condition physique !

Il faut également trouver une école pour Fortuné : ce sera le collège Saint-Joseph, école prestigieuse. Il y restera jusqu'à l'obtention, en 1919, d'un diplôme considéré comme l'équivalent du baccalauréat, mais non reconnu en France.

Fortuné Aubrée rencontre peu de difficultés d'adaptation dans ce milieu, quoi qu'un peu hostile pour un Occidental dans le contexte du Japon de l'époque !



F. Aubrée (au bout en haut à droite) au comité des sports, mai 1917.

Au collège, il est élu membre du « comité des sports ». Il y a du football, de l'athlétisme, du basket, de l'aviron ... mais pas de judo jujitsu.

Je ne sais pas exactement comment Fortuné connut cet art martial (sans doute par la fréquentation d'un club local), mais toujours est il qu'il s'y donne à corps perdu, et, par son travail, obtient la ceinture noire : c'est ce que bien des personnes que j'ai rencontrées m'ont certifié et qui me fait penser que Fortuné Aubrée serait la première ceinture noire française.

Mes recherches à la source ne m'ont permis de trouver qu'un article de presse de 1980 l'attestant, ce qui n'est malheureusement pas une preuve formelle.

Extrait du journal « Ouest France », juillet 1980.

Nécrologie : M. Fortuné Aubrée

C'est une figure légendaire du monde des Biscottiers qui vient de disparaître en la personne de M. Fortuné Aubrée qui sera inhumé aujourd'hui à Bonville-les-Bains.

Originaire de Juilley (50) où il vit le jour le 28 janvier 1900, Fortuné Aubrée n'avait que 38 ans lorsqu'il arriva à Donville pour implanter une fabrique de craquelins qui fut convertie en 1948 à la biscotte sous la marque « La petite Normandie ».

Des fusions avec d'autres groupes impliquaient la construction d'une nouvelle usine sur la zone industrielle de Granville. L'implantation débuta en juillet 1970. Le 18 décembre 1971, M. Aubrée prenait sa retraite et passait le flambeau à son fils Richard mais il n'en suivait pas moins l'évolution de l'usine qui se développa rapidement doublant ses surfaces au sol.

M. Aubrée pendant de longues années siégea au tribunal de commerce où ses compétences étaient très appréciées.

UN SPORTIF AUSSI

M. Aubrée fit ses études à l'Université de Yokohama au Japon. Il y vécut 8 années apprenant la langue et, bien sûr, fut séduit par le judo. En 1919, (il avait alors 19 ans) il gagnait à Osholo sa ceinture noire. C'était alors le premier Français à détenir ce titre. Il pratiqua au club de Granville, où il enseigna les techniques de ce

sport à de nombreux jeunes dont certains ont représenté brillamment les couleurs de Granville.

En 1954, il devenait président du club, se battant sans cesse pour avoir des locaux, puis en 1978, cessait ses fonctions mais continuait à fréquenter le club.

Que ce soit dans son usine ou bien sous le dojo, M. Aubrée était très estimé de tous ceux qui le côtoyaient. Ses actions dans de nombreux domaines étaient toujours empreintes d'une grande discrétion et nombreux sont ceux qui garderont de cet homme, acharné au travail, un souvenir inoubliable.

Ce séjour au Japon lui est quand même délicat avec les autorités diplomatiques. Les années 1914-1918 sont une période compliquée. Alors en âge d'effectuer son service militaire, Fortuné souhaite rentrer en France pour s'acquitter de ses obligations. Il se déplace au consulat de France à Yokohama pour demander son rapatriement.

Point n'en fut ! Il se fait même rabrouer par l'attaché militaire du consulat : « Vous rendez-vous compte M. Aubrée, le prix de votre retour en France dans les conditions actuelles ! Hors de question ! »

Imaginez son angoisse, les bras lui en tombent mais son caractère déterminé reprend vite le dessus.

(Anecdote qui m'a été contée par sa fille, Mme Jacqueline Savel).



Consulat de France à Yokohama

En 1919, contraint de rester au Japon et diplôme en poche, Fortuné doit donc chercher un emploi. Il se fait embauché comme coursier et secrétaire dans une entreprise française de commerce international, Il y restera deux ans.

En 1921, il parvient enfin à rentrer en France. Il doit alors retourner au lycée pour valider le précieux diplôme obtenu au Japon. De plus, il a des comptes à rendre aux autorités militaires. Il possède heureusement les documents certifiant de son séjour loin de France. Il est alors incorporé au bataillon de Joinville en 1922-1923.

Spécialiste de l'aviron (par la suite, il deviendra même international d'aviron ... mais pas de judo !), ce n'est que bien des années plus tard qu'il retourne au dojo pour être président fondateur du club de Granville.

Le professeur René Amiot, avec lequel il forme un duo de choc, est son ami.



Club de Granville, Mrs Amiot et Aubrée en bas.

Fortuné Aubrée est un grand président qui ne ménage pas ses efforts pour faire venir des japonais sur la Manche.

Grâce à ses années passées au Japon, il a en effet acquis une solide connaissance de la langue japonaise et surtout de la culture extrême orientale, ce qui lui est d'une grande aide dans ses projets.

Des noms connus foulent alors le tatami de Granville :

Fukami (dont Jacques Leberre dit : « Il savait tout faire ! »)
Eito, Yasumoto, Matsuda et son uchi mata ravageur .



Club de Granville avec les judokas japonais de passage au cours des années 1960 Mrs Amiot, Okuni, Fukami, Ito, Yasumoto.

Les japonais de Granville lors des 40 ans de maître Awazu à la Hay-les-Roses, en 1963 : Mrs Fukami, Yasumoto, Ito, Mme Awazu, son fils Kozo, Okuni.



Mécène dans l'âme, il reçoit et héberge même régulièrement chez lui des judokas japonais, dont l'un d'eux restera jusqu'à trois ans ! Il n'hésite pas non plus à aider financièrement un judoka souhaitant partir étudier au Japon, avec à la clef des adresses pour avoir des entrées et des parrainages, ou pour accéder aux familles d'accueil. En 1967, il souhaite se rendre au Japon en famille, à Yokohama, sur les traces de sa jeunesse.

Bien entendu, il ne reconnaît pas la ville, qui a été entièrement détruite lors du tremblement de terre de 1923. Malgré tout, sa ténacité légendaire le conduit sur le site du collège Saint-Joseph reconstruit. Quelques larmes de bonheur perlent au coin de ses yeux. (Ce collège est désormais fermé depuis 2000.)

Côté professionnel, sa carrière fut également bien remplie. Commencant dans la vente de beurre, fromage, lait et œufs, il créa ensuite une entreprise de biscottes avec un ami parisien : les « Biscottes Magdeleine », à Donville-les-Bains, que pour les plus anciens d'entre nous, nous connaissions enfants par les publicités, affiches, buvards et autres supports.

Lorsque l'âge de la retraite arriva, son fils reprit l'entreprise. Quand ce dernier prit à son tour sa retraite, l'entreprise fut vendue et rachetée par une enseigne bien connue qui rayonne aujourd'hui sur la région. Il y a peu de temps, j'eus une conversation avec Jean Mesnildrey, président du comité de la Manche, qui me disait l'admiration qu'il avait pour M. Aubrée.

Il raconte que peu de temps avant sa disparition, Fortuné s'activait encore à déplacer tables et chaises à la fin d'une compétition, remettait les récompenses, ... : à bientôt 80 ans, son investissement et sa vitalité étaient toujours intacts.

Encore aujourd'hui, on se souvient de M. Aubrée. Son histoire et sa personnalité restent gravées dans les mémoires. A ce jour, le judo club Granvillais est toujours en activité.

Sacré bonhomme, ce Fortuné !

Yves ELIOT



ACTUALITE

DE L'ACADEMIE FRANCAISE DE JUDO

Raymond Rossin vient de nous quitter

Pionnier du judo français, il a débuté le judo à Nanterre puis a très rapidement pris des cours avec Mikinosuke Kawaishi et Jean De Herdt puis ensuite avec Guy Pelletier.

Ceinture noire en 1950 sous le numéro 149, Raymond a été sélectionné en équipe de France et a même rencontré Anton Geesink.



Arbitre international aux jeux de Tokyo, il a œuvré pour la Commission d'Arbitrage pendant de nombreuses années, avec Shozo Awazu, Gaston Riva et son ami Maurice Déglise.

Il fut le premier cadre technique d'État de notre fédération, tout d'abord au national puis en région ouest (Bretagne et Normandie) avec les présidents Devarieux puis Bataille et son adjoint et successeur André Boutin.

Il a ensuite été membre de la DTN où il s'occupait des manifestations nationales.

Très haut gradé du judo français, 8ème dan, Raymond a continué à s'occuper du club de Rueil Malmaison comme Président avec son ami judoka et Maire de la Ville Patrick Ollier aujourd'hui Président du Grand Paris.

Passion d'une vie, Raymond a été un acteur majeur du développement de notre fédération et du judo, il restera dans nos cœurs et nous pensons très fort à Georgette et Nathalie.



Que de fous rires et de moments agréables nous avons vécus ensemble, que de moments importants nous avons construits, ils sont nombreux ceux qui dans leur tête se repassent les moments exceptionnels passés à tes côtés.

Jean-Luc Rougé
Président de la FFJDA

TEMOIGNAGE

DE L'ACADEMIE FRANCAISE DE JUDO

La Courtoisie au Judo

Sa signification internationale et l'attente pour le rôle de l'université

Sommaire du discours fait par Gotaro OGAWA à l'Institut national de l'éducation physique et des sports à Kanoya, le 5 décembre 2009.



1. Le Japon en tant que puissance culturelle et les arts martiaux

Après que je suis entré au Ministère des affaires étrangères en 1968, j'ai vécu une quarantaine d'années en tant que diplomate, alternant les lieux d'activité entre le Japon et des pays étrangers dont 23 années sont passées dans sept pays différents. Ces pays sont : France, les Philippines, ancienne Union soviétique, Corée du sud, Honolulu (les Etats-Unis), Cambodge et Danemark. J'ai pratiqué le judo dans chaque pays. En France, en particulier, où j'ai été posté deux fois, le judo est très populaire, et, étant jeune, j'y ai beaucoup pratiqué le judo, participant même aux quelques tournois locaux.

A l'étranger, on peut regarder son propre pays objectivement et le comparer avec d'autres pays. Ainsi à travers mes expériences, je vois mon pays comme une grande puissance avec des caractères distingués dont je peux être bien fier. On peut citer, par exemple, sa diplomatie pacifiste non-militariste unique, le haut niveau de son économie et de sa technologie, sa contribution au tiers monde avec assistance publique au développement massive et, enfin, sa culture profonde et diverse.

Parmi d'autres, l'élément culturel mérite une mention spéciale. En commençant par la culture traditionnelle comme le Noh, le Kabuki, la cérémonie du thé, ensuite, l'art culinaire japonais, dont le sushi, jusqu'à la culture populaire tels que le manga, l'animé, la mode, la musique, le haiku, les arts martiaux, il y a énormément des gens qui, de part et d'autre du monde, s'intéressent à chaque aspect de la culture nipponne. Il serait difficile de trouver une nation qui détiendrait des genres culturels aussi variés qui attirent un public aussi grand que la nation japonaise. Même la France, fière d'être considérée comme une grande puissance culturelle, a, à travers des années, subi une influence culturelle japonaise dans des domaines tels que la peinture ou la cuisine.

Parmi de divers genres culturels, les arts martiaux sont à part, en ce sens qu'ils se composent de deux aspects inséparables, à savoir, l'entraînement du corps aussi bien que celui du cœur. Or dans la grande agglomération des sports, il est très rare de voir un genre sportif qui présente le côté éthique comme un élément majeur. Et c'est précisément pour cette raison que des gens du monde entier s'intéressent aux arts martiaux, voire même se décident à les pratiquer. Mes propres expériences d'échanges en judo avec des nations de cultures et de niveaux de développement très variés m'ont donné l'impression que les arts martiaux ont effectivement pénétré le monde entier. En tant que Japonais, je me sens humblement fier.

2. La pénétration du Judo dans le monde et sa signification latente

C'est un fait que le judo et d'autres arts martiaux ont pénétré le monde. La Fédération internationale du Judo (FIJ) se compose de 199 membres-organisations de différents pays ou régions, le chiffre étant plus grand que le nombre des membres de l'ONU. Il y a quarante ans que je me suis rendu en France pour la première fois. J'étais surpris de savoir qu'à l'époque déjà il y a des dojos partout en France, même dans de moindres petits villages.

Au Cambodge où la guerre civile et la politique du régime de Pol Pot ont causé des sacrifices massifs d'êtres humains pendant plus de deux décennies, quelques personnes à Phnom Penh avaient recommencé le judo vers la fin des années 1990 dans un petit dojo misérable. Dans le petit pays nordique qu'est le Danemark, c'était une heureuse surprise pour moi de rencontrer des gens pratiquant assidûment toutes sortes d'arts martiaux partout dans le pays y compris dans de petites villes régionales. Bref, on est en présence de la propagation du judo dans le monde entier et, quelle que soit la taille du pays et sans distinction d'âge ni de sexe, les judokas s'efforcent de le pratiquer sérieusement.

Dans les dojos de chaque pays, on y trouve souvent la photo du Maître Jigoro KANO sur la partie centrale du mur. On y voit aussi petits enfants commencer et terminer leurs entraînements assis correctement avec les jambes pliées et saluer à l'unisson au professeur en suivant leur leader qui dit en Japonais « Sensei ni rei ». A un dojo de Phnom Penh, j'ai été très impressionné par l'attitude courtoise des enfants qui, après l'entraînement, s'avançaient l'un après l'autre devant le professeur pour lui saluer en courbette avec remerciement.

Le judo possède deux facettes essentielles: l'élément compétitif, d'une part, et d'autre part, celui qui vise à former l'esprit et la philosophie de service à la société : ce côté éthique intéresse la majorité des judokas à l'étranger. Une de motivations des parents qui emmènent leurs enfants au dojo est l'espoir qu'on leur enseigne la bonne courtoisie.

Bien des judokas français s'intéressent particulièrement à ce côté-là. J'en connais quelques uns qui se sont effectivement convertis à cet élément de spiritualité. Récemment, le Gouvernement japonais a invité des représentants de la police irakienne au Japon afin qu'ils participent au programme d'entraînement de judo de nos policiers, avec l'objectif de renforcer le moral et la compétence des forces de l'ordre irakienne. Je suis moi-même impliqué dans ce programme et je me souviens bien de ce que ces Iraquiens, dont la tâche quotidienne est de lutter contre les actes de terroristes, ont exprimés leur surprise de voir le calme et la courtoisie des policiers japonais s'engageant au combat de judo et leur manière de saluer l'adversaire avec beaucoup de respect. Ils ont dit qu'ils voudraient introduire le judo dans le programme d'entraînement de policiers chez eux.

Lorsque j'observe que grâce à ce côté éthique du judo et au fait que l'exercice du judo n'est pas limité simplement à cultiver le corps physique, les pratiquants du judo dans le monde entretiennent un intérêt et un sentiment de respect envers le Japon, je pense que le judo est une importante richesse immatérielle pour le Japon.

3. Problèmes actuels auxquels fait face le Japon

Je voudrais maintenant citer trois problèmes auxquels est confronté le judo au Japon.

D'abord, il y a un problème du judo qui est devenu international. Je veux dire qu'à cause des Jeux olympiques et tournois internationaux qui ont lieu très fréquemment, et avec l'introduction des choses tel que le système de classement, on est en présence d'une tendance de plus en plus nette de donner la priorité aux compétitions ou à la victoire avec, pour résultat, de négliger le côté éthique, à savoir, la courtoisie, le respect et l'autodiscipline qui font partie intégrante de ce qu'est le judo. Ces jours-ci, on voit parfois qu'après un match le gagnant saute fièrement à maintes reprises, les poings en l'air, ou le vaincu s'accroupit longtemps sur le tapis, ceci avant même de saluer mutuellement pour terminer la compétition. Le geste du vainqueur de faire parade de sa victoire devant son adversaire montre le manque flagrant de respect pour son adversaire et constitue un aspect déplaisant.

Le vaincu qui demeure accroupi malgré l'appel de l'arbitre suggère qu'il est incapable de démontrer la courtoisie rudimentaire. Il est bien regrettable que ces conduites soient observées non seulement parmi des pratiquants d'autres pays mais aussi, récemment, parmi des judokas japonais. Pour le Japon qui est le fondateur du judo, c'est très déshonorant. Dans le cas de nos compatriotes masculins, il devient de plus en plus difficile pour eux de gagner les matchs internationaux et, de plus, leurs comportements en matière de courtoisie et d'autodiscipline, sont parfois inférieurs à leurs homologues étrangers. Ces jours-ci, par contre, les judokas féminines japonaises sont non seulement plus performantes dans des combats mais aussi elles savent se maintenir calmes et sereines quelque soit le résultat de match.

Le deuxième problème qui m'inquiète, c'est que le Japon tout entier semble concentrer tout son effort pour gagner des médailles, surtout médailles d'or, aux tournois internationaux. Pour le moment j'appellerais cette tendance la « doctrine de médailles à tout prix ». Bien sûr, en tant que Japonais, je souhaiterais très fortement que les joueurs japonais gagnent des médailles d'or. Pourtant, critiquer les joueurs ou les entraîneurs parce qu'ils n'ont pas gagné des médailles, cela renforcera la tendance à ladite doctrine. Trop se concentrer sur les médailles réduirait la capacité d'exercer les efforts nécessaires pour d'autres objectifs importants. Le premier problème que je viens de citer, à savoir le déclin de la courtoisie et la discipline, peut être lié, à ce deuxième problème. Il se peut même qu'il soit lié au troisième dont je parlerai tout à l'heure.

J'ai moi-même participé à des entraînements du judo en France et ailleurs. Je me suis ainsi rendu compte qu'en moyenne, la force physique et musculaire chez les joueurs dans ces pays était supérieure à celle des Japonais.

De telle sorte que, si ces judokas non-japonais s'engagent dans la même quantité d'entraînement par rapport aux Japonais, et avec une instruction appropriée, il n'y aura pas de surprise à les voir vaincre les Japonais. D'ailleurs, comme dans les cas du tennis, golf, baseball ou d'autres sports, ce ne sont pas toujours des ressortissants du pays d'origine du sport concerné qui gagnent. J'aimerais donc souligner qu'il n'y a pas de raison de s'affoler excessivement même si nos compatriotes ne gagnent pas de médailles.

Certes les médailles sont importantes, et il faut employer beaucoup d'efforts de recueillir des informations et entraîner nos combattants afin qu'ils gagnent autant de médailles que possible. Mais, si cela se fait au détriment d'autres efforts nécessaires, c'est un problème. Enfin, ma troisième appréhension importante concernant le judo au Japon est la faiblesse de notre volonté et de notre aptitude à participer dans le management du judo international. Dans le processus du judo pénétrant dans le monde et avec la tendance à multiplication des tournois internationaux, les règles du jeu et la manière de conduire ou manager les compétitions ont subi des changements substantiels. La division en catégories de poids est déjà une norme bien établie, et le système de points méticuleux mis en place pour déterminer les matchs dont le gagnant n'est pas évident.

De surcroît, les arbitres déclarent trop souvent « Mate » de façon prématurée, de sorte qu'ils coupent les conduites naturelles du Ne waza ou empêchent parfois le développement de l'enchaînement de techniques. Pour de telles raisons, je dirais que la nature du judo s'est détériorée. Dans ces phases de changement, le Japon n'a exercé aucune influence substantielle. Ce serait inutile de rester à la maison et déplorer ces changements malheureux. Le Japon devrait faire beaucoup d'efforts positifs pour se prononcer sur le véritable judo et s'engager dans le management du judo international. La situation actuelle est extrêmement regrettable.

4. Quoi faire ?

Face à ces problèmes, qu'est ce que devrait faire le Japon?

De divers programmes sont en train d'être mis en application afin d'entraîner des joueurs capables de gagner par Ippon et d'obtenir plus de médailles. Il faut bien sûr continuer ces efforts. Cependant, ce que le Japon doit faire à nouveau est d'intensifier les efforts de retourner aux principes fondamentaux du judo tel qu'enseignés par le Grand Maître Kano et de faire en sorte que tous les judoka du monde pratiquent le judo comme un moyen de cultiver le corps et l'esprit, y compris l'éducation à la courtoisie, au respect et à l'autodiscipline.

A l'époque où des pays produisent un grand nombre de judokas très forts, il n'est pas facile pour le Japon de maintenir une position incontestée. Par contre, en ce qui concerne la courtoisie et l'autodiscipline, seul le Japon, et pas un autre pays, pourra effectivement assumer le rôle du leader. Le Japon pourra bien le faire et il faut qu'il le fasse.

Pour ce faire, le Japon devra, d'abord, mettre l'accent sur l'importance de la courtoisie et l'autodiscipline dans le judo et utiliser toutes les opportunités pour donner des orientations nécessaires. L'un des moyens serait de prendre des initiatives continues pour organiser des séminaires ou colloques sur ce sujet, utilisant, par exemple, des tournois internationaux. En même temps, le Japon pourra, pour réaliser le « vrai judo », prendre l'initiative d'amender les règles ou d'aménager la conduite de compétitions afin que celles-ci soient menées avec une bonne courtoisie.

Dans le monde du judo, si le Japon prononce ses pensées et les réitère avec de bons arguments, il y aura beaucoup des gens et des nations qui lui prêteront l'oreille. Les judokas dans le monde sont bien intéressés, j'en suis sûr, à la pratique du judo qui fait valoir la courtoisie et l'autodiscipline.

Dans de grands pays du judo tels que la France, la Corée, la Russie ou d'autres, il y en a beaucoup qui espèrent voir le « vrai judo » renaître. Comme j'ai dit tout à l'heure, dans un petit pays comme le Danemark ou le Cambodge, on peut aussi rencontrer des gens qui s'acharnent à apprendre l'élément éthique du judo. Il ne faut pas que le Japon oublie ces gens-là. Si le Japon prend l'initiative d'échanges ou coopération internationaux dans ce domaine, d'autres pays vont bien probablement se rejoindre dans ces efforts.

5. Le Rôle de l'éducation au niveau des Universités

Je remercie beaucoup votre université, L'Institut de l'Education physique et des Sports à Kanoya, pour avoir organisé ce colloque sur un thème fort important dans le contexte actuel. Sur ce sujet, je voudrais maintenant aborder le rôle de l'éducation au niveau universitaire.

(1) Le leadership de l'université dans la mission de faire renaître la courtoisie dans les arts martiaux : Face au déclin de la courtoisie dans le judo, je voudrais exprimer mon vœu que les universités ayant une faculté d'arts martiaux comme la vôtre s'en retournent aux principes fondamentaux et enseignent l'importance de la courtoisie.

(2) Contribution au mouvement de la « renaissance du judo » : Ce mouvement a été lancé il y a quelques années conjointement par le Kodokan et la Fédération japonaise du judo ayant pour but de faire revivre le côté éthique du judo. Les universités sont priées de coopérer avec la FJJ et le Kodokan dans la poursuite de cet objectif.

(3) Formation des personnels compétents aux affaires internationales du judo : Dans la tendance accrue à l'internationalisation du judo, les Japonais devront activement participer dans la gestion internationale des affaires du judo. Ceci nécessite la formation à long terme de personnes ayant à la fois une connaissance approfondie du judo et une capacité de persuasion dans des langues étrangères. Je crois que là aussi les universités avec la faculté des arts martiaux peuvent y contribuer.

(4) Coopérations en matière de l'éducation d'arts martiaux avec les pays en voie de développement: De façon générale, les pays en voie de développement manquent d'instructeurs compétents. Les universités japonaises pourront assister ces pays avec envoi d'instructeurs ou offre de stages au Japon. Ceci pourra contribuer à l'amélioration de la qualité du judo dans le monde. Le Judo est pratiqué partout dans le monde. Cette magnifique discipline physique et spirituelle est née au Japon dans la dernière partie du 19ème siècle grâce aux efforts du Grand Maître Jigoro KANO, qui a synthétisé les préceptes de nombreuses écoles d'arts martiaux connues sous le nom de « jujitsu » pour en faire un exercice physique et mental bien structuré, basé sur des principes et objectifs philosophiques clairs.

Dans la mesure où le Judo a acquis une popularité mondiale et est devenu l'un des sports les plus pratiqués aux Jeux olympiques et championnats du monde, les règles de compétition et la nature même de cette discipline ont inévitablement subi des changements, dont les conséquences sont très discutées. Comme on peut se l'imaginer, les Japonais aussi se posent des questions: ils ont une grande envie de contribuer au développement du Judo, et de rendre sa pratique profitable à tous. Cependant les Japonais ne sont pas très habiles pour exprimer leurs opinions dans un contexte international. Les amateurs de Judo étrangers pourraient donc être intéressés par les vues et pensées japonaises, et par les débats relatifs au Judo qui ont lieu sur l'Archipel. C'est pour cette raison que j'essaie ici, en ma seule qualité de fervent pratiquant, de traduire les opinions et discussions ayant cours au Japon. Grâce à son rayonnement international, le Judo pourrait réunir les cœurs de tous les peuples du monde. Pour faciliter cette entente, il serait bon de mener des débats internationaux sur des questions comme les règles de compétitions, la promotion du «vrai Judo», le management et la gouvernance des compétitions, ou tout autre sujet ayant trait à la pratique du judo. Dans cette optique, une connaissance plus profonde des vues japonaises sur le Judo pourrait nourrir la réflexion internationale.

J'espère humblement que vous trouverez ce site intéressant.

<http://www.judo-voj.com/french/profil.html>